



Chauffer correctement son logement grèverait le budget d'un quart des ménages de Bourgogne-Franche-Comté

Un quart des ménages de Bourgogne-Franche-Comté sont en situation de vulnérabilité énergétique : ils vivent dans un logement qui, pour être chauffé convenablement, leur imposerait d'y consacrer une part importante de leurs revenus en 2015. La part des ménages vulnérables est plus forte dans notre région qu'au plan national. Le climat est plus froid que dans d'autres régions, particulièrement dans l'est et les zones montagneuses, et le parc de logements est le plus ancien de France et donc moins bien isolé. Les plus vulnérables sont les ménages à faibles revenus, les personnes seules, souvent âgées, les personnes vivant dans de grands logements mal isolés, celles à l'écart des agglomérations.

Xavier Tribout, David Brion, Insee ; Patrice Perron, Dreal

Dans la région, plus de 290 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique : ils doivent consacrer annuellement plus de 8,2 % de leurs revenus pour chauffer convenablement leur logement, ce qui peut les pousser à des arbitrages budgétaires difficiles et les expose tout particulièrement en cas de hausse du prix des énergies. Avec près du quart des ménages concernés, la Bourgogne-Franche-Comté est ainsi la région la plus touchée de France avec Grand Est, très au-dessus d'une moyenne métropolitaine qui s'établit à 15 %. À l'autre bout du spectre on retrouve la région PACA, 7 % (figure 1).

Un climat froid et des logements énergivores

Le climat régional est l'un des plus froids de France, particulièrement dans sa partie est et ses zones montagneuses. Les logements anciens, moins bien isolés, sont nombreux (encadré) : un tiers des résidences principales de Bourgogne-Franche-Comté ont été construites avant 1946, contre un quart au niveau national. Les maisons, plus énergivores que l'habitat collectif, le sont également (64 % contre 56 %). La Bourgogne-Franche-Comté est ainsi la deuxième région derrière Grand Est où les ménages doivent dépenser le plus pour se chauffer correctement : 1 730 euros en moyenne chaque année contre 1 420 euros en France métropolitaine.

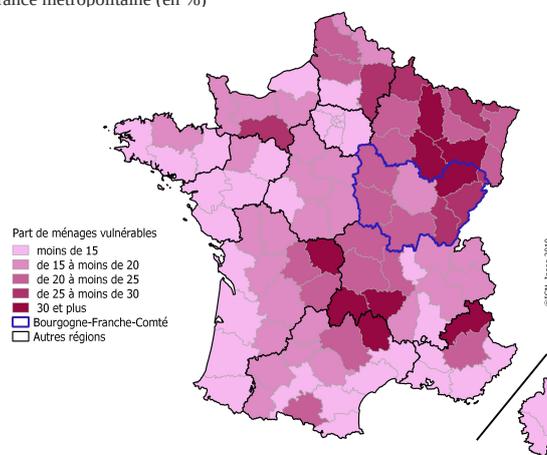
Les faibles revenus, les personnes seules et les familles monoparentales sont les plus vulnérables

Les ménages sont plus ou moins exposés à la vulnérabilité énergétique en fonction de leurs revenus, du mode de chauffage, de l'ancienneté et de la taille de leur logement. Les ménages les plus pauvres sont ceux dont les dépenses de chauffage grèvent le plus le budget (figure 2). Près de 70 % des ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont en situation

de vulnérabilité énergétique contre 5 % de ceux dont les revenus sont supérieurs au double de ce seuil. Les ménages se chauffant au fioul sont plus vulnérables, 35 %, que ceux utilisant le gaz de ville, 15 %.

1 Plus de vulnérabilité à l'est et dans les zones de montagne

Part de ménages en situation de vulnérabilité énergétique dans les départements de France métropolitaine (en %)



Sources : Insee, Fidell 2015, RP 2013 ; SDES, Phébus, Pégase 2015

Les personnes seules sont également particulièrement exposées : 42 % d'entre elles, soit 176 000 personnes sont concernées, souvent âgées de 75 ans ou plus. Il en va de même pour les familles monoparentales : 32 000, soit 30 % d'entre elles, sont vulnérables.

Les couples sont moins touchés, car ils disposent souvent de plusieurs sources de revenus : seuls 8 % des couples avec enfants et 16 % des couples sans enfants font face à des dépenses conséquentes de chauffage rapportées à leur budget.

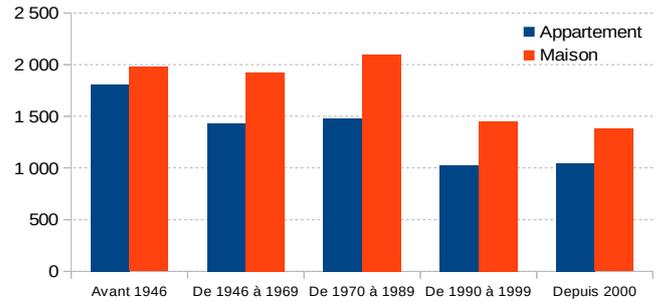
Davantage de ménages vulnérables à mesure qu'on s'éloigne des agglomérations

La vulnérabilité énergétique est moins répandue dans les grands pôles urbains et leurs couronnes. Dans la région, elle touche 21 % des ménages de ces territoires (figure 3). Dans les grands pôles (Dijon, Besançon, Belfort, Vesoul, etc.), les logements sont moins énergivores car plus récents et sont pour les deux tiers des appartements. Dans leurs couronnes, les ménages ont un profil qui les expose moins à la vulnérabilité : ce sont davantage des couples, leur niveau de vie est relativement élevé et le taux de pauvreté faible, 8 % contre 13 % pour l'ensemble de la population régionale. Dans les petits et moyens pôles et leurs couronnes (Clamecy, Cosne-Cours-sur-Loire, Saint-Claude, Lure, etc.), la vulnérabilité énergétique des ménages est plus forte : 27 %. Le taux de pauvreté est élevé et les personnes seules relativement nombreuses. Dans leurs couronnes, c'est la forte proportion de maisons et de logements anciens qui augmente la fragilité des ménages face aux dépenses de chauffage.

Enfin, dans les communes isolées, un ménage sur trois est en situation de vulnérabilité énergétique, à la fois par la prédominance d'un habitat ancien et individuel énergivore et un fort taux de pauvreté.

Les logements les plus anciens sont aussi les plus énergivores

Dépenses moyennes de chauffage en Bourgogne-Franche-Comté par type de logement et année de construction (en euros)



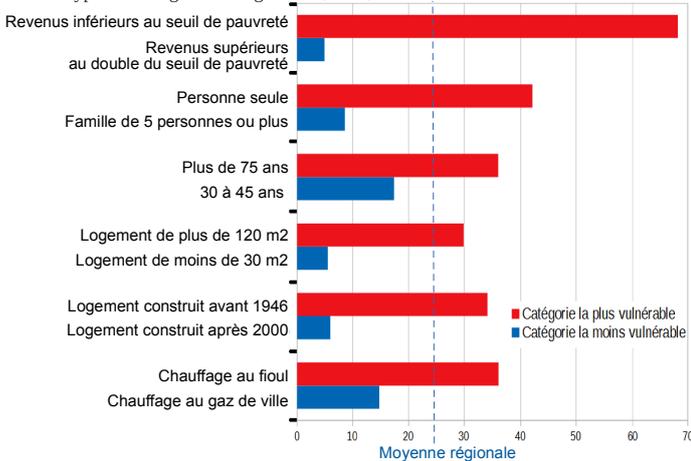
Sources : Insee, Fideli 2015, RP 2013 ; SDES, Phébus, Pégase 2015

Les logements anciens sont souvent mal isolés alors que ceux construits plus récemment ont bénéficié d'une meilleure qualité d'isolation, imposée par les réglementations thermiques successives depuis 1973. De ce fait, les dépenses moyennes de chauffage sont plus importantes par exemple pour les maisons d'avant 1946 que celles construites après 2000, 2 010 euros contre 1 380 euros par an. Les maisons sont souvent plus énergivores que les appartements car plus grandes, notamment depuis les années 70, et plus sujettes par nature à des déperditions thermiques. Elles sont chauffées plus souvent au fioul, 24 % contre 8 %, un combustible au prix très volatile. À l'inverse, les appartements bénéficient davantage du chauffage urbain, moins coûteux, et le parc social a bénéficié de programmes de rénovation.

Dans les départements de l'ouest de la région, les ménages sont moins exposés. L'Yonne, la Saône-et-Loire et la Nièvre ont globalement le climat le plus clément de la région, la vulnérabilité énergétique y concerne respectivement 20, 23 et 24 % des ménages. En Côte-d'Or, où la pauvreté monétaire est moins répandue et l'habitat collectif davantage présent, 18 % des ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique.

2 La pauvreté monétaire est le principal facteur de vulnérabilité

Part de ménages en situation de vulnérabilité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté suivant le type de ménages et de logements (en %)



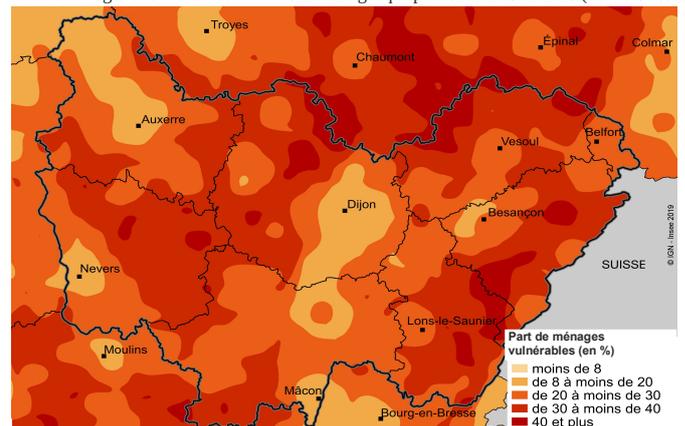
Sources : Insee, Fideli 2015, RP 2013 ; SDES, Phébus, Pégase 2015

Plus de vulnérabilité dans l'est que dans l'ouest de la région

La vulnérabilité énergétique est plus répandue dans les départements de la partie est de la région, massif du Jura et contreforts des Vosges, où le climat est plus rigoureux. Elle touche 30 % des ménages en Haute-Saône et 29 % dans le Jura, des départements où l'habitat ancien et individuel est très présent. Elle concerne 27 % des ménages du Territoire de Belfort, un département où le taux de pauvreté monétaire est élevé, 15 %. Elle atteint également 26 % des ménages du Doubs.

3 Moins de vulnérabilité aux abords des grandes agglomérations

Part de ménages en situation de vulnérabilité énergétique par communes en 2015 (données lissées)



Sources : Insee, Fideli 2015, RP 2013 ; SDES, Phébus, Pégase 2015

Définitions et méthodes

La part du budget des ménages consacrée aux dépenses énergétiques pour chauffer son logement et disposer d'eau chaude s'appuie sur différentes sources. L'enquête Phébus du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, réalisée en 2014-2015, permet de modéliser les étiquettes DPE d'un logement. La base Pégase est utilisée pour connaître le prix des combustibles. Les informations sur les ménages sont issues du recensement de la population 2013, du fichier des logements et des individus 2015 (Fideli) et du fichier localisé social et fiscal 2015 (Filosofi).

Un ménage est considéré en situation de **vulnérabilité énergétique** si son taux d'effort énergétique estimé est supérieur à 8,2 % soit, par convention, le double de la médiane du taux d'effort observé en France métropolitaine.

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion de personnes (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie médian, selon les conventions européennes.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Gamier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Pablo Debray

Crédit photo :
Laurent Cheviet

ISSN :
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Mirault A., Charton C., « Un ménage sur trois exposé à la précarité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Flash Franche-Comté* n° 23, décembre 2015.
- Tributou X., Ville H., « Les logements vacants toujours plus nombreux occupent 10 % du parc », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 56, juin 2018.
- Service de l'Observation et des Statistiques (Soes), « Les ménages et la consommation d'énergie », *Théma-Analyse*, mars 2017.
- « Diagnostic territorial en appui au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale », *Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté* n° 5, mars 2017.

